



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO** des Pays de la Loire

Communiqué de presse – 25 mai 2022

# Pour nous et pour la Planète : le Bio réflexe

Le réseau des producteurs bio des Pays de la Loire (CAB et GAB) soutient la campagne de communication coordonnée par [l'Agence Bio](#), à l'occasion du Printemps Bio. Nous avons besoin de communiquer sur nos produits bio en rappelant avec simplicité et clarté tous les bienfaits de l'agriculture biologique pour nous et pour la Planète : une agriculture qui préserve l'environnement, l'eau, la biodiversité et sans utilisation de pesticides de synthèse. Tous ces fondamentaux sont au cœur des préoccupations des 4300 fermes bio des Pays de la Loire.

## 1 La bio protège la ressource en eau

Le [Plan État-Région](#) pour la reconquête de la ressource en eau en Pays de la Loire est très alarmant : « *En Pays de la Loire, seulement 11% des masses d'eau superficielles sont en bon état écologique (état des lieux 2019), et désormais 25% sont en mauvais état au regard de la Directive cadre sur l'eau. Ce constat place la région comme dernière sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne* ». Il faut agir et vite. La bio, sans pesticides de synthèse, sans engrais chimique est une solution efficace et rapide pour retrouver une eau de qualité.

## 2 La bio protège la biodiversité

En bio, nous n'utilisons pas de pesticides de synthèse. C'est déjà une excellente action et une évidence pour préserver notre biodiversité. Mais, ce n'est qu'un point de départ. Des groupes de producteurs se réunissent en Pays de la Loire sur cette thématique pour faire progresser leur pratique : plantation de haie, lien animal-végétal, diversité culturelle, rotations... Nous avons créé des partenariats avec la LPO pour intégrer la biodiversité sur nos fermes avec des actes concrets.

## 3 Etre en Bio, c'est être contrôlé tous les ans

Pour être en agriculture biologique, nous devons respecter un cahier des charges européen stricte et contrôlé. Chaque année, les organismes certificateurs se déplacent sur les 4300 fermes bio des Pays de la Loire. C'est une garantie de transparence et de sécurité pour le consommateur. Toute la chaîne de production est contrôlée de la ferme à la fourchette.

## 4 La Bio est une démarche constante de progrès

Etre en agriculture biologique, c'est aussi constamment s'adapter et faire évoluer sa ferme. Nous organisons chaque année plus de 150 formations techniques sur l'agronomie, le sol, les plantes, les animaux... Nous souhaitons constamment progresser et être cohérent avec notre environnement.

## 5 Etre en bio, c'est d'abord nourrir nos voisines et voisins

50 % des fermes bio des Pays de la Loire réalisent de la vente directe. Sur chaque commune des Pays de la Loire, vous pouvez trouver à moins de 10 kilomètres de chez vous un produit bio local. Sur notre site [bonplanbio.fr](#), vous trouverez toutes ces fermes bio. Se nourrir chez ces voisins, c'est aussi créer du lien local et donner du sens à notre alimentation.

### Contact PRESSE

Loire-Atlantique = Audrey LACROIX (06-98-16-88-46)

Maine-et-Loire = Philippe BOULAIS (06-07-15-42-99)

Mayenne = Eric GUIHERY (07-77-04-50-73)

Sarthe = Anya VAN DER HOFF (06-75-95-84-29)

Vendée = Julien RAVON (06-83-84-84-30)

---

### Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire

9, rue André Brouard - CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02

T : 02-41-18-61-40 M : [cab@biopaysdelaloire.fr](mailto:cab@biopaysdelaloire.fr) W : [www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO** des Pays de la Loire

## Retrouvez les 110 portes-ouvertes du Printemps Bio, coordonné par INTERBIO Pays de la Loire

Des idées de sorties à déguster sans modération

du 21 mai au 19 juin 2022

# Printemps Bio

en Pays de la Loire

Programme de la région sur [www.interbio-paysdelaloire.fr](http://www.interbio-paysdelaloire.fr)

interbio.paysdelaloire @interbioPdL

INTERBIO GABB

Avec le soutien de PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



**Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire**

9, rue André Brouard - CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02

T : 02-41-18-61-40 M : [cab@biopaysdelaloire.fr](mailto:cab@biopaysdelaloire.fr) W : [www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)